

histoire

L'homme qui valait 6 M€

Pour les 400 ans du lycée Guy-Chauvet, une conférence était consacrée à ce riche avocat.

> **Un Loudunais d'origine.**

Gérard Jubert, ancien élève du lycée Guy-Chauvet, président honoraire de la société historique du Pays loudunois, a commencé sa conférence en précisant que Guy Chauvet, né en 1546, était issu d'une famille protestante qui avait adhéré aux théories de Calvin. On peut supposer que Guy Chauvet fit ses études à l'université de Poitiers où il passa sa licence en droit civil ou en droit canonique. Il fit ensuite sa carrière à Paris, comme avocat au Parlement de Paris. Il fut aussi homme d'affaires. Possédant quatre seigneuries et trois métairies, principalement dans le Loudunais, il avait aussi diverses rentes qui lui assuraient une pension conséquente. On pourrait ainsi évaluer sa fortune à 310.000 livres, soit six millions d'euros...

> **Un homme très généreux.**

Le 17 février 1610, l'avocat parisien légua 30.000 livres à sa ville pour la fondation et l'entretien d'un collège. Il y eut alors une tentative protestante pour obtenir la moitié de l'héritage, requête s'appuyant sur le fait que la famille de Guy Chauvet fut protestante. Pourtant, Guy Chauvet fut reconnu catholique. En effet, les avocats prêtaient alors serment



Le maire et les invités ont évoqué Guy Chauvet.

sur des symboles catholiques et suivaient la religion du roi. Rappelons que Guy Chauvet fut dans sa jeunesse prieur d'une chapelle dédiée à la Vierge, son catholicisme peut donc être affirmé.

> **Du collège au lycée Guy-Chauvet.**

Sylvette Noyelle, professeure agrégée d'histoire, enseignante au lycée de 1978 à 1995, a présenté l'évolution des bâtiments lors d'une conférence en février 2010. Elle a rappelé qu'une partie de ces bâtiments a été aussi la maison du poète Salmon Macrin. Le collège catholique mis en place en 1611 est devenu école secon-

daire communale, conduisant jusqu'à la seconde et connue une laïcisation progressive. En 1846, une école primaire est venue s'ajouter aux effectifs, de même qu'un cours préparatoire de l'école nationale de vétérinaire (1852), un cours d'agriculture et une classe enfantine accueillant des 3 à 7 ans (1889). Les guerres ont stoppé l'activité d'éducation du bâtiment. Notons quand même qu'en 1920, le collège a accueilli les premières filles et qu'en 1960 le collège devint lycée.

Pauline et Teddy

Ils ont écrit cette page pour vous



Cette page a été réalisée par les élèves de 1^{re} STG (Sciences et technologies de la gestion) du lycée Guy-Chauvet à Loudun.

D'autres articles de ces mêmes élèves sont à lire sur le site internet www.centre-presse.fr



Partenaire depuis 16 ans
" Collège et Lycée à la Une "

Avec la participation de l'Académie de Poitiers, du journal Centre Presse, du Centre Régional de Documentation Pédagogique de Poitou-Charentes, de l'Inspection Académique de la Vienne, du Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information.

sport

Les Foulées pour se défouler

Les 3^e Foulées loudunaises se dérouleront le dimanche 3 avril, on y attend 1.000 participants.

> **Combien attendez-vous de participants ?** Environ 700 adultes sont attendus ainsi que 300 enfants. Plusieurs distances sont proposées, 10 km et 5,2 km pour les adultes. Pour les enfants : 0,5 km, 1,2 km et 1,5 km. Les épreuves sont ouvertes aux athlètes handisports.

> **Quelle organisation ?** Pour encadrer cette manifestation, 150 bénévoles seront présents et assureront ainsi l'accueil et la sécurité sur les parcours. La course sera diffusée sur écran géant en direct et sonorisée sur 300 mètres autour de la mairie.

Tous les participants sont récompensés.

> **Qui a gagné l'an passé ?** Le Français Abdelghany Jemmal remporte la course sur 10 km en 32 minutes et 12 secondes, et la Russe Ekaterina Fateeva gagne la course en 35 minutes et 50 secondes.

> **Comment participer aux épreuves ?** Pour participer, il faudra s'acquitter d'une inscription de 8 € pour la course de 10 km et de 6 € pour la course de 5 km, être licencié FFA ou FFTRI ou fournir un certificat médical (participation gratuite pour les enfants).

Thomas Houdin
et Jonathan Paquet

Contact : 06.15.97.60.87.



1.000 sportifs sont attendus dimanche 3 avril.

loisirs

Un Espace dédié aux jeunes

L'Espace jeunes, ouvert en 1999 dans l'ancien garage Citroën, l'Espace Jeunes, est un lieu d'expression, de création et de divertissement où les jeunes de 11 à 25 ans peuvent se retrouver. Il compte 200 adhérents dont 150 mineurs et 50 majeurs pour une cotisation de 5,85 € pour l'année. A l'intérieur, une grande salle d'accueil avec billard, baby-foot... et des salles dédiées aux multimédias. Géré par deux animateurs, Fabrice et Jamal, l'Espace Jeunes dépend de la mairie de Loudun. A l'Espace Jeunes, on se divertit mais c'est aussi un lieu où se réunit le conseil municipal des enfants et où les jeunes peuvent trouver une aide à la recherche d'emploi et être sensibilisés à



L'Espace jeunes c'est 200 adhérents.

la prévention de la délinquance. Julian est un adhérent : « L'Espace Jeunes permet de décompresser, de se détendre et de se retrouver entre amis. Il y a des activités pour tous les âges qui sont organisées pendant les vacances comme le laser game, le karting. L'encadrement est sympa ».

Pauline Tesserault et Florian Boutin

économie

300.000 € pour le commerce

L'adjoint en charge du commerce, Jean-Claude Cheminade, mène le projet de redynamisation du commerce de centre-ville de Loudun. Elefthérios Benas, maire de Loudun, souhaite que le commerce de centre-ville se développe. Un budget de 300.000 € sur trois ans, financé par l'État et la Ville de Loudun, permettra de développer le commerce. Dynamiser l'offre commerciale passe notamment, à Loudun, par la création d'un site inter-

net et l'élaboration d'un nouveau logo. Mais le gros projet, c'est cette future zone commerciale qui verra le jour en 2013. Elle sera un complément au centre-ville et n'accueillera que des grandes surfaces. Il n'y aura pas de galeries marchandes sur la zone afin de ne pas concurrencer les commerces de centre-ville.

Alexandra et Kevin.

Contact : Céline Champagne, cchampagne@poitiers.cci.fr